

# Extrait du registre des délibérations et des décisions administratives du Maire

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 juillet 2020

### **DELIBERATION N° 2020/021**

L'an deux mille vingt, le 28 juillet, à 18h30, le Conseil municipal de la Commune de NOYAREY, convoqué le 23 juillet 2020, s'est réuni à la Salle Poly'Sons sous la présidence de Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire de la Commune de NOYAREY.

PRESENTS: Nelly JANIN QUERCIA, Gérard FEY, Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Patrick

COMMERE, Stéphane COUDERT, Sandrine CURTET BENITSKI, Sophie CUTAJAR, Nathalie GOIX, Marie-José GROS COISSY, Pierre GUIGA, Benedicte GUILLAUMIN, Annie

PONTHIEUX, Kévin PORTIER, Prazeres RIBEIRO

**ABSENTS AYANT** 

DONNE POUVOIR: Sandrine MOUTIN à Prazeres RIBEIRO, Alfio PENNISI à Nelly JANIN QUERCIA, Didier

PERRIN à Patrick COMMERE, Yoann SALLAZ-DAMAZ à Nathalie GOIX

EXCUSES: Sandrine MOUTIN, Alfio PENNISI, Didier PERRIN, Yoann SALLAZ-DAMAZ

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers Présents : 15
Nombre de conseillers votants : 19

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :** Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Nathalie GOIX a été désignée comme secrétaire de séance.

#### APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/06/20

Madame Nelly JANIN-QUERCIA, Maire, propose l'approbation du procès verbal du Conseil municipal du 26/06/20. Il est approuvé à l'unanimité.

# <u>DELIBERATION N° 2020/021 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE DU CABINET MEDICAL</u>

Monsieur Gérard FEY, Rapporteur,

**PRESENTE** le Budget Primitif principal communal de l'exercice 2020 et le Budget annexe du Cabinet Médical de l'exercice 2020, qui s'équilibrent ainsi :

### **Budget Principal:**

Fonctionnement : 3 004 904,58 € Investissement : 2 072 596,84 €

### **Budget du Cabinet médical:**

Exploitation: 34 250,12 € Investissement: 97 644,01 €

**PROPOSE** d'adopter le Budget Primitif principal communal de l'exercice 2020 et le Budget primitif annexe du Cabinet Médical de l'exercice 2020, selon les montants ci-dessus.

Après en avoir délibéré,

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**ADOPTE** le budget primitif principal communal et le budget primitif annexe du cabinet Médical de l'exercice 2020, tels qu'annexés à la présente délibération.

**Décision adoptée à l'unanimité.** (Abstentions : Christian BERTHIER, Aldo CARBONARI, Benedicte GUILLAUMIN)

Affiché le : 30/07/2020

Reçu en préfecture le : 30/07/2020

Exécutoire le : 30/07/2020

Pour extrait conforme au registre des Délibérations et des décisions administratives

Noyarey, le 30 juillet 2020

Le Maire

**Nelly JANIN QUERCIA**